



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

PNUE/OzL.Pro/ExCom/39/17
26 février 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2-4 avril 2002

RETARDS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Aperçu

1. Ce document est présenté dans le cadre du suivi des décisions prises lors des précédentes réunions du Comité exécutif concernant les projets accusant des retards de mise en oeuvre.
2. Les rapports des agences bilatérales et d'exécution sur les projets présentant des retards de mise en oeuvre sont à la disposition des membres du Comité exécutif, sur demande.
3. La Section I traite des projets pour lesquels des rapports ont été exigés et la Section II regroupe les projets proposés pour annulation. Le Comité exécutif examinera un document relatif à l'Élimination des projets annulés (PNUE/OzL.Pro/ExCom/39/16) avant l'examen des projets accusant des retards de mise en oeuvre. Une décision sur la façon d'enregistrer l'élimination pourrait avoir une incidence sur les recommandations relatives à l'annulation dans ce document.
4. Une nouvelle section (Section III) a été ajoutée au rapport afin d'examiner l'incidence des projets reportés ou annulés sur la conformité.

Section I : Projets présentant des retards de mise en oeuvre

5. 123 projets ont été classés comme des projets accusant des retards de mise en oeuvre, à savoir, des projets qui devraient être terminés avec un retard de douze mois ou pour lesquels les décaissements ont eu lieu 18 mois après l'approbation du projet. La Banque mondiale a reporté 54 projets, suivie par le PNUD avec 36 projets, 19 pour l'ONUDI, 9 pour le PNUE et 5 pour les agences bilatérales.
6. Les agences bilatérales et d'exécution ont fourni une mise à jour sur l'état des projets présentant des retards de mise en oeuvre, avec une évaluation des progrès réalisés ou non depuis le dépôt de leurs derniers rapports à la 38^{ème} réunion du Comité exécutif, y compris les projets déjà classés dans cette catégorie et ceux qui le sont depuis la 38^{ème} réunion.
7. Les agences d'exécution et bilatérales ont classé les causes de retards dans la mise en oeuvre de ces projets en 7 catégories (A à G).
8. Le tableau 1 reflète toutes les raisons des retards indiquées dans les rapports des agences. Le nombre total de raisons concernant les retards excède le nombre des projets retardés, parce que certains projets avaient de nombreuses raisons de présenter des retards. Le tableau 1 montre que la plupart des raisons expliquant les retards sont imputables aux entreprises bénéficiaires (85). La plupart des autres raisons expliquant les retards sont attribuables aux circonstances extérieures (29), aux agences d'exécution/de mise en oeuvre (25), aux raisons techniques (22) et au gouvernement (17).

Tableau 1

CATEGORIES DE RETARDS DE MISE EN OEUVRE, PAR AGENCE

Numéro de catégorie	Catégorie	Belgique	France	Allemagne	BIRD	PNUD	PNUE	ONUDI	Total
A	Agences d'exécution				24	1			25
B	Entreprise				44	27		14	85
C	Raisons techniques				12	9		1	22
D	Gouvernement				15	2			17
E	Externe				24	1		4	29
F	Décisions ExCom								
G	Ne s'applique pas					5	5	2	12
N/d	Non disponible	1	1	3	1		4		10
Total		1	1	3	120	45	9	21	200

Progrès dans l'élimination des causes de retards

9. Les agences ont signalé divers niveaux de progrès. Les 27 projets qui avaient été classés comme présentant des retards à la 38^{ème} Réunion ont été achevés.

Projets présentant certains progrès

10. 71 projets ont été classés comme présentant certains progrès et ils seront encore contrôlés. Il faut noter que 27 de ces projets ont été classés par les agences comme ayant accompli des progrès. Toutefois, ils ont été reclassés comme ayant présenté certains progrès puisque les projets ont été approuvés il y a plus de trois ans, et qu'ils devraient être encore contrôlés, conformément à la Décision 32/4.

Projets avec des échéances

11. L'un des deux projets pour lesquels des étapes et des échéanciers ont été fixés à la 38^{ème} Réunion, n'ont pas atteint l'étape requise. Malgré le fait que l'entreprise Buffalo qui participait au projet parapluie de CTC pour neuf entreprises en Argentine (ARG/SOL/28/INV/91) n'ait pas réalisé l'échéance, le Secrétariat et la Banque mondiale ont convenu que certains progrès avaient été accomplis. La Banque mondiale a expliqué que deux des neuf entreprises avaient l'intention d'achever le projet et qu'elles étaient en train de le faire. La Banque mondiale a indiqué qu'elle rendrait compte du résultat de la mission de supervision du mois de mars en Argentine sur l'annulation partielle de ce projet pour les sept autres entreprises.

12. En ce qui concerne l'autre projet pour lequel une étape a été fixée à la 38^{ème} Réunion, le projet Chandra de réfrigération commerciale en Inde (IND/REF/19/INV/92), l'échéance a été fixée à juin 2003. Par conséquent, le rapport à la 40^{ème} Réunion permettra de déterminer si le délai a été respecté ou non.

Projets sans progrès – Lettre d'annulation éventuelle

13. Les projets pour lesquels aucuns progrès n'ont été enregistrés sont indiqués pour la première fois, tel que le montre le tableau 2. Selon les procédures existantes, le Secrétariat enverra des avis d'annulation éventuelle pour ces projets.

Tableau 2

PROJETS SANS PROGRES

Agence	Code	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$US)
Belgique	BOL/FOA/28/INV/10	Conversion des CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide chez Quimica Andina	108 480	0
Allemagne	CPR/REF/27/INV/282	Elimination des CFC-11 et des CFC-12 dans la fabrication des réfrigérateurs et congélateurs domestiques chez China Aerospace Industry Corp. Kunming Refrigerator Factory	1 451 137	1 081 711
BIRD	CPR/FOA/15/INV/86	Conversion à une technologie sans CFC dans la fabrication de feuilles de mousse en polyéthylène et en polystyrène extrudés chez Zhengzhou Plastic Plant	267 100	265 956
BIRD	CPR/FOA/29/INV/323	Conversion du CFC-11 dans la fabrication de plaques de polyuréthane à une technologie à base de dioxyde de carbone liquide chez Handan Huisheng Foam Plant	522 207	0
BIRD	CPR/REF/22/INV/200	Conversion de petits compresseurs à moteur séparé utilisant des CFC-à du HCFC-22 chez Subei Refrigeration Machinery Factory	1 806 908	1 665 739
BIRD	IND/REF/22/INV/110	Elimination des CFC dans la fabrication d'équipement de réfrigération commerciale chez Refrigeration Components and Accessories	125 370	47 994
BIRD	IND/REF/22/INV/124	Elimination des CFC dans la fabrication d'équipement de réfrigération commerciale chez Refrigerators and Home Appliances P. Ltd.	147 300	47 994
BIRD	TUN/FOA/26/INV/33	Elimination de CFC-11 par conversion à une technologie à base de dioxyde de carbone dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple chez Supermousse	529 490	125 818
PNUD	IND/ARS/28/INV/221	Elimination des CFC par substitution à des agents propulseurs d'aérosols d'hydrocarbures chez Syncaps	161 518	99 673
PNUD	IND/FOA/20/INV/101	Elimination des CFC dans la fabrication de produits de mousse à base de polyéthylène extrudée chez Vora Cork Industries	264 500	209 569
PNUD	MOR/FOA/23/INV/19	Elimination des CFC dans la fabrication de mousse souple (plaques) chez MOUSSE D'OR S.A.	280 350	255 192
PNUD	NIR/FOA/26/INV/35	Confidence Products and Services. Elimination des CFC-11 par la conversion au MeCl dans la fabrication de mousse souple.	142 300	137 845
ONUDI	NIR/REF/28/INV/51	Remplacement des produits réfrigérants à base de CFC-12 avec du HFC-134a, et de l'agent de gonflage à base de CFC-11 avec du	146 927	117 662

Agence	Code	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$US)
		HCFC-141b dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques chez Onward Electrical Industry Ltd.		

Projets n'ayant pas présenté de progrès lors de deux réunions du Comité exécutif

14. Après qu'un projet a été classé comme présentant des retards de mise en oeuvre, et que l'agence a indiqué lors de deux réunions consécutives du Comité exécutif qu'il n'y avait pas eu de progrès, les agences d'exécution, en consultation avec le Gouvernement concerné, devraient fixer un délai afin d'atteindre la prochaine étape du projet, étant entendu que si l'étape n'a pas été réalisée, le projet sera automatiquement annulé. Les agences d'exécution ont, soit fourni des étapes et des échéances ou informeront la réunion des étapes et des délais pour les projets suivants :

Code	Agence	Titre du projet	Montants net approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$ US)	Etapes
ARG/REF/19/INV/43	BIRD	Elimination des CFC dans l'usine de fabrication de réfrigérateurs domestiques chez Adzen S.A. C.I.F.	356 970	0	Etape: questions fiscales à régler d'ici avril 2003
CPR/REF/17/INV/119	ONUDI	Conversion des usines de fabrication de réfrigérateurs et congélateurs domestiques afin d'éliminer les CFC-12 et CFC-11 avec de l'isobutane et du cyclopentane chez Hangzhou Xiling Holdings Co.	2 790 320	2 479 705	Etape à fournir à la 39 ^{ème} Réunion
CPR/REF/22/INV/214	BIRD	Conversion des CFC-12 des compresseurs de réfrigération à moteur séparé chez Chongqing Bingyang Refrigerating Machine Co.	1 805 370	1 512 477	Etape achèvement du projet d'ici août 2003.
PAN/FOA/22/INV/09	PNUD	Elimination des CFCs dans la fabrication de feuilles de mousse en polystyrène extrudé chez Productos Moldeados America S.R. Ltda. (Plasticos Modernos)	339 296	124 360	Etape à fournir à la 39 ^{ème} Réunion

Projets pour lesquels les agences et le Secrétariat sont en désaccord sur l'évaluation de certains progrès

15. Les projets suivants ont été classés comme présentant certains progrès par les agences d'exécution ; toutefois, le Secrétariat les a évalués comme des projets ne présentant pas de progrès depuis la dernière réunion :

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$ US)	Evaluations du Secrétariat
CHI/MUS/26/INV/37	BIRD	Programme de mise en oeuvre du Protocole de Montréal (Phase II, seconde tranche)	2 800 000	1 437 995	Les enchères continuent d'être reportées.
EGY/FOA/22/INV/64	PNUD	Elimination de la consommation de SAO restante dans le secteur des mousses (11 entreprises)	1 672 000	1 149 439	Equipement installé, mais utilisant des CFC

16. Le Secrétariat a évalué la dernière tranche du programme d'enchères du Chili comme ne présentant aucun progrès parce que la dernière enchère continue d'être reportée. Elle était d'abord prévue en août 2001, puis en février 2002, en juin 2002, ensuite, en octobre 2002 et en novembre 2002, et maintenant en janvier 2003. Bien que le rapport de la Banque mondiale ait été soumis en février 2003, il n'y avait pas de rapport indiquant que l'enchère de janvier 2003 avait eu lieu. Au cours de 2001, le projet a eu un solde restant de presque 1,4 million \$US. La Banque a indiqué qu'une enquête sur la consommation de CFC avait été menée, suivie par des modifications juridiques faites sur les principes des enchères, afin de permettre un remboursement des surcoûts d'exploitation. La Banque a noté que dans le passé, le programme d'enchères payait seulement les dépenses en capital. La Banque a également souligné que le programme avait été élargi afin d'inclure le secteur de la réfrigération commerciale malgré le fait que le Gouvernement du Chili ait demandé au PNUD de préparer un programme d'élimination finale pour son projet de réfrigération commerciale, à titre de plan d'activités du PNUD pour l'année 2003. La Banque a indiqué qu'il y avait certains progrès puisqu'une enquête avait été menée et que le programme avait été ajusté et que les questions concernant le retard des enchères avaient été résolues. La Banque mondiale pourrait souhaiter clarifier pendant la 39^{ème} Réunion les perspectives d'avenir du programme d'enchères à la lumière de ces faits afin de permettre au Comité d'évaluer si d'autres mesures sont justifiées.

17. Malgré le fait que tout l'équipement ait été installé pour l'entreprise restante du projet parapluie de mousse en Egypte (EGY/FOA/22/INV/64), l'entreprise restante dans le projet, la Army company, utilise toujours des CFC et elle a un approvisionnement suffisant pour les utiliser pendant encore deux ans. Le PNUD a indiqué que l'entreprise avait promis de cesser l'utilisation des CFC d'ici la fin de 2003. Le PNUD prévoit d'envoyer un expert en mars 2003 pour constater la viabilité du plan. Le PNUD pourrait souhaiter clarifier les résultats de cette mission pendant la 39^{ème} Réunion afin de permettre au Comité d'évaluer si d'autres mesures sont justifiées.

Section II : Projets proposés pour une annulation éventuelle à la 39^{ème} Réunion

18. Les projets sont annulés, soit au moyen d'un commun accord entre les agences d'exécution et le pays concerné, soit au moyen de procédures pour l'annulation de projets qui entraînent l'annulation automatique des projets si les étapes et les délais n'ont pas été rencontrés.

Annulations d'un commun accord

19. Les agences d'exécution ont indiqué que 3 projets présentés dans le Tableau 3 devraient être annulés en raison d'un commun accord entre le pays et l'agence d'exécution concernée. La préparation de projet pour le secteur des aérosols en Croatie, mis en œuvre par l'Allemagne, est annulée parce que l'entreprise a cessé sa production d'aérosols. Il faut noter que pour certains de ces projets, des sommes importantes de fonds ont été décaissées en vue de propositions d'annulation des projets. Le montant de l'élimination réelle, indiqué par les agences d'exécution pour ces projets, se trouve également dans le Tableau 3. L'enregistrement de ces éliminations est conditionnel à la décision du Comité exécutif concernant l'élimination résultant des projets annulés (PNUE/OzL.Pro/ExCom/39/16). Dans le cas du projet de compresseur, il n'y a pas d'élimination parce que ce type de projet n'entraîne pas d'élimination directe de SAO. L'ONUDI a indiqué que Bole avait cessé ses opérations et qu'elle n'utilisait donc plus de CFC.

Tableau 3**PROJETS PROPOSÉS POUR ANNULATION D'UN COMMUN ACCORD**

Code	Agence	Titres du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$US)	Elimination des PAO	Observations
CRO/ARS/36/PRP/16	Allemagne	Préparation de projet pour éliminer l'utilisation des SAO chez Pliva Pharmaceuticals en Croatie	16 500	0	0	Annulation d'un commun accord, l'entreprise a cessé la production d'aérosols
CPR/REF/23/INV/222	ONUDI	Elimination des SAO dans l'usine de réfrigérateurs de Bole Electric Appliances Group en Chine	1 469 029	1 145 659	132	Annulation d'un commun accord, l'entreprise a cessé ses opérations
CPR/REF/26/INV/256	ONUDI	Conversion des CFC-12 à des technologies et des produits à base d'isobutane dans l'usine de compresseurs de réfrigérateurs à in Hangzhou, en Chine	861 000	674 109	0	Annulation d'un commun accord, sans élimination (projet de compresseur)

ONUDI

20. A sa 38^{ème} Réunion, le Comité exécutif a approuvé un plan sectoriel d'élimination finale des CFC dans le domaine de la réfrigération domestique et des compresseurs pour la réfrigération domestique en Chine en vertu de la mise en oeuvre de l'ONUDI (Décision 38/45).

21. Si l'on note que l'ONUDI a décaissé presque 80 pour cent des fonds approuvés pour les deux projets indiqués ci-dessus, le Comité exécutif pourrait souhaiter demander à l'ONUDI d'étudier les possibilités de redéploiement de l'équipement provenant des projets annulés vers des activités du plan sectoriel, et d'ajuster les programmes de travail à venir, à la lumière du déploiement, en application de sa demande de seconde tranche du plan sectoriel. Ceci aurait l'avantage supplémentaire d'accélérer la mise en œuvre du plan d'élimination final.

22. Le Tableau 4 comprend deux projets qui pourraient être annulés en raison d'un commun accord, en attendant la confirmation de l'accord du Gouvernement concerné.

Tableau 4

**PROJETS PROPOSÉS POUR ANNULATION D'UN COMMUN ACCORD
EN ATTENDANT LA CONFIRMATION DU GOUVERNEMENT**

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (US\$)	Montants décaissés (US\$)	PAO éliminé
IND/HAL/18/INV/60	BIRD	Conversion des halons-1211 à la poudre extinctrice ABC (ABC-DCP) et au dioxyde de carbone (CO ₂) dans les extincteurs portables chez Real Value Appliances Ltd.	251 736	0	462
URT/FOA/26/INV/10	PNUD	H.K. Foam. Elimination des CFC-11 par conversion au MeCl dans la fabrication de mousses flexibles.	113 700	7 957	0

Banque mondiale

23. La Banque mondiale a indiqué que la mise en œuvre du projet Real Value à la 20^{ème} Réunion et l'élimination de 462 tonnes PAO ont été inscrits depuis. Le projet est annulé en raison de l'échec du programme de réhabilitation de neuf ans accordé par le Board for Industrial and Financial Reconstruction (BIFR) et du fait que le promoteur ne pouvait pas garantir les fonds.

PNUD

24. Le PNUD a indiqué que le Projet de mousse HK en Tanzanie (URT/FOA/26/INV/10) serait annulé au moyen d'un commun accord, bien que la confirmation de l'annulation n'ait pas été reçue de la part du Gouvernement. Le projet prévoyait l'élimination de 32 tonnes de CFC. Ce projet a fait l'objet d'une lettre d'annulation éventuelle à la suite de la 38^{ème} Réunion. Aucun équipement n'a été acheté ou livré pour ce projet.

PNUE

25. En février 1997, le PNUE a reçu des fonds pour élaborer un Manuel sur l'utilisation pratique des instruments de politique. Tel que le montre le Tableau 5, sur les 90 000 \$US de ce projet, seulement 10 000 \$US ont été décaissés au cours de 2001. Cette activité devait d'abord être terminée en mars 1998. Le rapport du PNUE à cette réunion était identique aux précédents rapports reçus sur cette activité. Le PNUE a fait les déclarations suivantes sur ce projet qu'il est seul à mettre en œuvre : à la 28^{ème} Réunion, le consultant a été retardé en raison d'autres engagements, mais une équipe pour l'examen de la qualité a été formée ; le projet devait être terminé en juillet 1999 ; à la 29^{ème} Réunion, le consultant a poursuivi ses travaux sur le document ; à la 31^{ème} Réunion, l'équipe du projet a été reformée ; à la 32^{ème} Réunion, le premier

projet a désormais été préparé pour l'examen de la qualité, le choix de l'équipe de l'examen de la qualité a été finalisé, le projet de texte est en cours d'examen ; à la 33^{ème} Réunion, le projet a avancé et devrait être finalisé en juin 2001 ; à la 34^e Réunion, l'équipe du projet a été reformée, une lettre d'annulation éventuelle a été envoyée au PNUE et ce dernier a demandé au consultant de redoubler ses efforts; à la 37^{ème} Réunion, le document a été rédigé et la qualité examinée, et la présentation et l'impression sont prévues pour la première moitié de 2002; à la 38^{ème} Réunion, on indique des retards causés par des changements d'équipe dans l'entreprise de consultants ; une lettre d'annulation éventuelle a été envoyée au PNUE à la suite du rapport à la 38^{ème} Réunion. Le rapport du PNUE à cette réunion indiquait que le projet révisé de ce document avait été reçu et analysé et qu'il devait être terminé en avril 2003.

Tableau 5

ANNULATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE

Code	Agence	Titre du projet	Montants nets approuvés (\$ US)	Montants décaissés (\$ US)
GLO/SEV/21/TAS/130	PNUE	Elaborer un manuel sur l'utilisation pratique des instruments de politique	90 000	10 000

26. Le Comité pourrait souhaiter examiner l'annulation de ce projet si le manuel complet n'est pas fourni au Comité à l'occasion de sa 39^e Réunion.

Projets éliminés automatiquement conformément à la Décision 38/8(a)

27. A sa 38^{ème} Réunion, le Comité exécutif a décidé que les projets devaient être automatiquement annulés, conformément aux procédures relatives aux annulations de projets, sauf « dans les cas où le Secrétariat et l'agence d'exécution concernée ne s'entendent pas pour annuler le projet et dans les cas où le projet pourrait jouer un rôle critique dans la conformité du pays aux mesures de contrôle actuelles et futures du Protocole de Montréal » (Décision 38/8(a)).

28. Aucun projet n'a été annulé en raison de procédures d'annulation automatique.

Section III: Impact des projets annulés et reportés sur la conformité

29. Cette section traite de l'impact des projets proposés en vue d'une annulation ou des projets reportés en matière de conformité.

Projets proposés pour annulation et conformité

30. Le projet de mousses HK Foam en Tanzanie devait éliminer 32 tonnes PAO. La dernière consommation de la Tanzanie de 131,2 tonnes PAO est inférieure au niveau de référence des CFC (253,9 tonnes PAO), ainsi qu'au niveau de contrôle de 2005. La Tanzanie devra éliminer 19 tonnes PAO supplémentaires pour atteindre les réductions de 2007. La Tanzanie est un pays à faible volume de consommation pour lequel un plan de gestion des frigorigènes a été approuvé

par le Comité exécutif. Conformément à la Décision 31/48, un plan complet de gestion des frigorigènes est en cours de préparation par l'Allemagne.

31. Aucun autre projet proposé en vue d'une annulation ne joue un rôle critique pour la conformité.

Projets accusant des retards de mise en oeuvre et conformité

32. Pendant la période de conformité, les retards de mise en oeuvre des projets pourraient avoir un impact sur la capacité du pays à respecter les mesures de contrôle du Protocole de Montréal. Dans le passé, le Comité exécutif a seulement examiné les projets accusant des retards de mise en oeuvre après que le projet a été reporté d'un an. Un délai d'un an peut entraîner une non-conformité permanente si l'entreprise montre toujours une consommation de SAO en attendant l'achèvement du projet.

Bolivie

33. La Réunion des Parties a estimé que la Bolivie était en situation de non-conformité (Décision XIV/20). Le projet de mousses Quimica Andina (BOL/INV/28/FOA/10) mis en oeuvre par la Belgique a présenté des retards et aucun progrès n'a été indiqué dans la documentation de cette réunion. Une lettre d'annulation éventuelle a été envoyée à la suite de la 38^{ème} Réunion. Le projet devrait éliminer 5 tonnes PAO de CFC. Le Bureau de l'ozone de la Bolivie a récemment été détruit par un incendie mais il est toujours opérationnel. La Belgique a l'intention de présenter un rapport sur la situation de ce projet pendant la 39^{ème} Réunion du Comité exécutif. La Bolivie est un pays à faible volume de consommation, et sa dernière consommation s'élève à 78,8 tonnes PAO par rapport à un niveau de référence de 75,7 tonnes PAO de CFC. Le Comité exécutif a approuvé un Plan complet de gestion des frigorigènes, conformément à la Décision 31/48 prise pour la Bolivie.

Nigeria

34. La Réunion des Parties a estimé que le Nigeria était en situation de non-conformité (Décision XIV/30). Les projets en cours du PNUD, essentiels pour que le Nigeria réalise la conformité, ont été repoussés jusqu'en 2003, par rapport aux achèvements prévus en 2002, qui s'élèvent à 199 tonnes de CFC. Les projets en cours de l'ONUDI, essentiels pour que le Nigeria réalise la conformité, ont été repoussés jusqu'en 2003, par rapport aux achèvements prévus en 2002 qui s'élèvent à 50,2 tonnes CFC. Sur les projets classés comme présentant des retards, bien que les efforts du Gouvernement aient été efficaces pour résoudre ces questions, et que finalement ils aient été attribués à des entreprises bénéficiaires, le retard semble dû à l'absence de contributions de contrepartie pour les travaux locaux et d'autres retards au niveau de l'entreprise bénéficiaire.

35. Le PNUD a indiqué que 10 projets de mousse au Nigeria ont été terminés à l'avance sur le calendrier (soit en 2002 au lieu de 2003 ou 2004). L'élimination supplémentaire combinée de ces 10 projets s'élève à 254 tonnes PAO, ce qui est supérieur au tonnage se rapportant aux projets du PNUD et de l'ONUDI accusant des retards (249,2 tonnes PAO), et par conséquent, suffisant pour permettre au Nigeria d'atteindre ses objectifs de consommation.

Pakistan

36. Le Pakistan doit terminer l'élimination de 265,9 tonnes CFC pour être en conformité avec le gel, d'après les données de 2000. Il avait 1094 tonnes dans les projets approuvés à ce moment là afin de l'aider à atteindre le gel. L'ONUDI avait 147,4 tonnes, conformément à sa mise en œuvre, qui devaient être éliminées en 2002 et qui doivent maintenant être éliminées en 2003. La Banque mondiale avait 320,6 tonnes PAO, en vertu de sa mise en œuvre, qui devaient être éliminées en 2002, mais qui doivent maintenant être éliminées en 2003.

37. Trois projets de réfrigération au Pakistan, mis en œuvre par l'ONUDI, ont été repoussés. Cinq projets de mousse et deux projets de réfrigération au Pakistan mis en œuvre par la Banque Royale, ont été repoussés. Les agences ont indiqué que les travaux avançaient mais qu'ils étaient freinés en raison des événements actuels et des consignes de voyage.

RECOMMANDATIONS

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du document sur les retards dans la mise en oeuvre des projets (PNUE/OzL.Pro/ExCom/39/17).
2. Prendre note, avec satisfaction, des rapports transmis au Secrétariat sur les projets présentant des retards de mise en œuvre fournis par la Belgique, la France, l'Allemagne et les quatre agences d'exécution.
3. Prendre note que le Secrétariat et les agences d'exécution appliqueront les mesures prévues suite à l'évaluation de l'état des projets par le Secrétariat, à savoir la réalisation de progrès, de certains progrès et d'aucun progrès ; et feront rapport et aviseront les gouvernements, le cas échéant.
4. Examiner le rapport de la Banque mondiale et décider d'annuler partiellement le projet parapluie de CTC en Argentine (ARG/SOL/28/INV/91), mis en œuvre par la Banque mondiale, en raison de l'incapacité de sept des entreprises à participer au projet, en notant qu'aucuns fonds n'ont été décaissés pour ces entreprises [et que l'élimination des SAO n'a pas été réalisée].
5. Examiner les lettres d'annulation éventuelle pour le projet d'enchères du Chili (CHI/MUS/26/INV/37) et le projet de mousse en Egypte (EGY/FOA/22/INV/64), à la lumière des observations indiquées dans les paragraphes 16 et 17 ci-dessus et des rapports des agences pendant la réunion.

6. Annuler les projets au moyen d'un commun accord et demander à l'ONUDI d'étudier les possibilités de redéploiement de l'équipement provenant de ces projets annulés dans le plan sectoriel, et ajuster les programmes de travail futurs à la lumière de ce redéploiement, à titre de demande de l'ONUDI de la seconde tranche du plan sectoriel.
 - a) Préparation de projet pour éliminer l'utilisation des SAO chez Pliva Pharmaceuticals en Croatie (CRO/ARS/36/PRP/16) mise en oeuvre par l'Allemagne, en notant que les fonds approuvés pour ce projet (16 500 \$US, plus 2 145 \$US pour les frais d'appui) pourraient être compensés par les approbations futures de l'Allemagne.
 - b) Conversion du CFC-12 à des technologies et des produits à base d'isobutane à l'usine de compresseurs de Hangli Refrigeration Ltd., à Hangzhou en Chine (CPR/REF/26/INV/256), mise en oeuvre par l'ONUDI, et noter que sur les 861 000 \$US nets approuvés pour le projet, 674 109 \$US ont été décaissés au cours de 2001 [sans élimination directe de la consommation des SAO.]
 - c) Élimination des SAO dans l'usine de réfrigérateurs de Bole Electric Appliance Group en Chine (CPR/REF/23/INV/222), mise en oeuvre par l'ONUDI, et noter que sur les 1 469 029 \$US nets approuvés, 1 145 659 \$US ont été décaissés au cours de 2001 [sans élimination directe de la consommation des SAO puisqu'il s'agissait d'un projet de compresseur sans élimination directe des SAO.]
7. Annuler les projets au moyen d'un commun accord, en attendant la confirmation du Gouvernement, comme suit :
 - a) Conversion des halon 1211 à la poudre extinctrice ABC et au dioxyde de carbone chez Real Value Appliances Ltd en Inde (IND/HAL/18/INV/60), mis en oeuvre par la Banque mondiale, et noter qu'aucuns fonds n'ont été décaissés sur les 251 736 \$US approuvés pour le projet [avec 462 tonnes PAO éliminées sur la consommation de SAO, du côté de l'entreprise concernée.]
 - b) H.K. Foam. Élimination des CFC-11 par conversion au MeCl dans la fabrication de mousses de polyuréthane souple en Tanzanie (URT/FOA/26/INV/10) mis en oeuvre par le PNUD, en notant que sur les 113 700 \$US approuvés, 7 957 \$US ont été décaissés pour le projet au cours de 2001 [sans élimination de la consommation des SAO.]
8. [Annuler/Noter l'achèvement] de l'activité consistant à élaborer un Manuel sur l'utilisation pratique des instruments de politique (GLO/SEV/21/TAS/130) mis en oeuvre par le PNUE, [et noter que sur les 90 000 \$US nets approuvés, 10 000 \$US ont été décaissés au cours de 2001.]
9. Demander aux agences d'exécution de rembourser les soldes résiduels au Fonds multilatéral pour tous les projets mentionnés ci-dessus.
